

Le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain

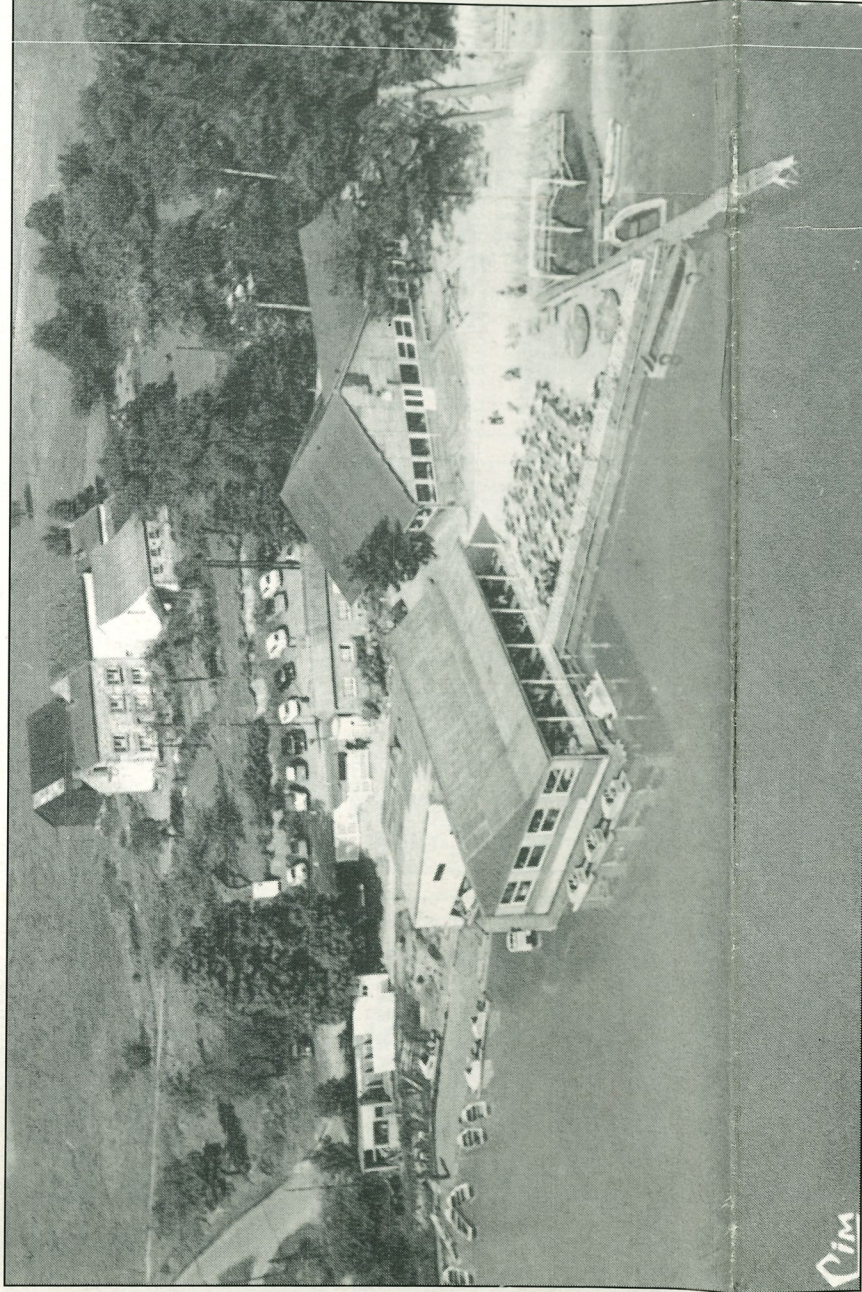
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire *Le Messager de Fosses*, créé en 1879.

Le numéro : 25 F

122^e année - N° 41

Vendredi 27 octobre 2000



La plage de Bambois

Les « anciens » se souviennent de cette époque - déjà lointaine ! - qui incitait les jeunes et moins jeunes à venir passer quelques heures agréables à la plage de Bambois.

Elle avait fait la réputation de notre hameau. Connue dans tout le pays, des cars venaient de partout et même du pays flamand, certains jours d'été. Les trains désolaient les touristes d'un jour au Point d'Arrêt, des gens venus principalement de la région de Charleroi. Car à cette époque, les propriétaires de voitures étaient encore rares et les amateurs de sable fin se rendaient à la Plage de Bambois en vélo, ou à pied (pour les Fossois par exemple). La marche ne rebutait pas et était encore dans les habitudes. On voit, d'ailleurs, que le parking aménagé à la hâte ne pouvait contenir que quelques dizaines de voitures tout au plus.

Comme on le voit sur la photo, les installations sont déjà assez complètes, mais les aménagements s'améliorèrent au fil des années.

C'est en 1946 que M. Mélin, de Lesve, eut l'idée d'exploiter cette nappe d'eau de près de 40 ha, en accord avec les propriétaires, la famille de Thomas de Bossière. On amena alors des tonnes de sable fin pour recouvrir une zone qui allait donner l'aspect d'une plage. Au fil des années, les installations se complétèrent : cabine de bain, plongeurs, canotage, buvette, restaurant, friterie, salle de danse. Tout fut prévu pour que le public puisse y passer des moments agréables, sans devoir s'aventurer à la côte belge, alors encore inaccessible pour beaucoup.

Cette vue prise d'avion ne découvre qu'une partie des installations, car à droite, la plage se prolonge avec une série importante de cabines de bain, jeux pour

des familles de Bambois. Hélas, le décès de M. Mélin, les difficultés de santé de M. de Thomaz portèrent un coup fatal à cette exploitation. Quelques saisons plus vieuses, les recettes en perte de vitesse, le choix du public vers des endroits plus éloignés compromirent le succès de la plage de Bambois. Les installations furent peu à peu désertées et fermées définitivement en 1976. Sans surveillance, les constructions furent peu à peu pillées et démolies et, sans entretien, la végétation reprit ses droits.

On connaît la suite de l'exploitation de cet endroit privilégié qui, plus récemment, fut repris par l'IDEF qui y a apporté une autre affectation. Ainsi subsiste la renommée de ce véritable lieu de fraîcheur et de nature.

Tabagisme

Nul n'ignore, régulièrement, le débat est relancé à propos du tabagisme. Chez nous, des mesures préventives sont envisagées sur une grande échelle, avec quelques bons millions de dépenses à la clé. Bref, la grosse artillerie, car une étude similaire à une étude de marché laisse apparaître qu'une tranche importante de la jeunesse sacrifie régulièrement à l'herbe de Nicot.

Mais pourquoi fume-t-on aussi jeune ? Diverses hypothèses sont avancées : influence de la publicité, l'exemple des autres ; pour se donner une apparence plus adulte, etc., etc. Mais voici qu'au terme de « passionnantes recherches », une équipe de « savants » est arrivée à la conclusion que tous les jeunes qui fument, ont reçu à l'âge tendre, soit au grand Saint Nicolas, soit au Père Noël, des cigarettes en chocolat ! D'où - COQFD - l'accoutumance au geste, à la présence de « quelque chose » en bouche, et tuiti quant ! Je ne vais pas ergoter sur le bien ou le mal fondé de cette étude. Toutefois, les cigarettes en chocolat, les cigares en massepain et les pipes à la poudre rafraîchissantes existaient déjà au temps très lointain de mon enfance.

Tous et toutes y avons goûté. Devenus « grands » des amis ont fumé, d'autres pas du tout. Pour ce qui est des filles de ma génération, devenues adultes, je n'en ai point connu qui tâtaient de la cigarette, du cigare et moins encore de la pipe. Mais, trêve de plaisanterie, revenons à la conclusion de l'étude des Savants.

Les cigarettes en chocolat, qui prennent la place du biberon, inciteraient donc à fumer « pour de vrai » à l'âge pré-nubile. Faut-il y voir des réminiscences surgies du subconscient ? Pourquoi pas ? Sigmund Freud a bien démontré des choses plus ahurissantes.

Mais, attention à ce que, désormais, nous offrons à nos chères têtes blondes. Si nous faisons don d'un colt ou d'une mitrailleuse en plastique, nous allons peut-être les mettre sur la voie pour devenir braqueurs de banques ou de tourgons blindés. Une poupee aux tennes permittables pourrait inciter une candide « bauchèle » à devenir « efeuilleuse » ! On continuera ainsi jusque demain avec beaucoup d'exemples. Je vous laisse le soin d'explorer, comme je l'ai fait. La liste est longue, très longue, mais en regard de chaque chose, si on fait figurer les conséquences possibles, il ne reste rien ! Mieux vaut donc ne rien offrir du tout.

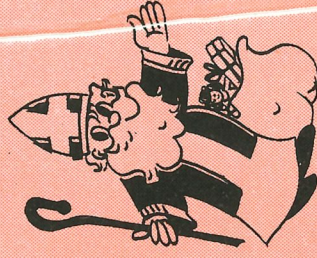
Pauvres petits garçons, pauvres petites filles ! Plus de joujoux, plus de bonbons, plus rien. Mais quelles économies ! Merci, MM. les Savants !

DERO.

Pour le plus grand plaisir
des petits et des grands

La librairie J.-Cl. Linard
Rue de Vitryval à Fosses

Recevra St-Nicolas
le samedi 4 novembre
de 14 h. à 18 h.



Bienvenue à Tous

BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS



Maison Bleue

DESCHAMPS

Fosses-la-Ville

071-71.10.61

OUVERT

9 h15 à 12 h15 et 14 h à 18 h

Ristournes Valois - Famille PROMOTIONS

Magasin agréé chèques « Award »



FOSSÉS-LA-VILLE

Cartons en feu

Dimanche 22, vers 16 h 25, les pompiers de Fosses ont été appelés rue des Egalités pour éteindre des cartons en feu, non loin de bonnes de butane appartenant aux Ets Clause. Le foyer a été rapidement éteint.

Exposition

L'Association des artistes de l'entité, en collaboration avec l'Administration communale, organise du 28 octobre au 5 novembre son exposition des artistes en la salle de l'Orbey à Fosses.

L'exposition sera ouverte les samedi et dimanche de 10 à 12 h, 30 et de 14 à 18 h, 30 et du lundi au vendredi de 15 à 18 h, 30.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le 27 octobre à 19 heures.

Terreur sur la BD

Du 4 au 23 novembre, une exposition de Luc Dangoisse présentera le côté terrifiant de la BD, à la Maison de la Culture et du Tourisme, place du Marché à Fosses.

Nous en reparlerons.

LES GARDES

Pharmaciens de garde :

Jeu 26 : Mainil, Fosses

Vendredi 27 : Maquille, St-Gérard

Samedi 28 : Mahia, Ermeton

Dimanche 29 : Mahia, Ermeton

Lundi 30 : Nysten, Bioul

Mardi 31 : Liénard, Mettet

Mercredi 1er nov. : Liénard, Mettet

Jeu 2 : Trigaux, Mettet

Service médical

Le service de garde pour la région sera assurée :

- le week-end des 28 et 29, par le Dr

MASSCHELEYN, tél. 071-79.83.06

- le mercredi 1er novembre, par le Dr SEPULCHRE, tél. 071-71.39.49.

Le 5^e Grand Prix du vin chaud

C'est le samedi 11 novembre que les Débridés de Bambois organisent leur Grand Prix du vin chaud. Record à battre : 152 litres de vin, toujours au prix de 30 F le verre.

Nous rappelons qu'il n'y aura pas que du vin à boire. On pourra l'accompagner de : pain saucisse (50 F), omelette au lard ou nature (80 F), cela à partir de midi.

Le bénéfice de cette journée sera consacré entièrement pour les jeunes des clubs de foot et de balle pelote de Bambois.

Les équipes qui s'affronteront sont : le Point-d'Arrêt, Saint-Gérard, Fosses et Bambois.

Mais pour les Débridés, balle pelote s'écrit avec deux « t » car ils ont un règlement spécial. Nous en expliquons les raisons prochainement.

Journée champignons

Avec ces événements du début du mois (noces d'or et élections communales) qui ont largement rempli nos colonnes, nous n'avons pas eu l'occasion de parler des journées « Dé-couverte du champignon » qui clôturent la saison au Lac de Bambois.

Durant ces deux journées, des spécialistes se tenaient à la disposition des visiteurs pour organiser des promenades avec cueillettes dans les bois de la région. De multiples espèces de champignons furent ainsi rassemblées et le public put ainsi se rendre compte de leur variété, des comestibles aux plus toxiques ou très dangereux pour l'homme comme l'amanita phalloïde, très mortel. On apprend ainsi à reconnaître toutes ces espèces dont la plupart sont méconnues du grand public.

Un Fossois gravement accidenté

Le jeudi 19 octobre, un automobiliste fossois a été gravement accidenté à la suite d'une collision à Velaine-sur-Sambre.

Il était 19 heures quand un car italien se rendant à La Louvière se trompa de sortie de route et fit demi-tour en face de la station d'essence Patigny. A cet instant, M. Jules Per-soons, 50 ans, demeurant rue de Névremont à Fosses, qui venait d'effectuer une manœuvre de dépassement, malgré un long freinage, ne put éviter le véhicule et son Audi alla s'encastrier dans le flanc du car. Il fut désincarcéré le malheureux conducteur qui fut emmené au Centre hospitalier Val de Sambre, dans un état critique.

Concours de belote à Fosses Avenir Pelote

Fosses Avenir Pelote organise, dans la buvette du jeu de balle, le vendredi 24 novembre, un concours de belote, en 6 tours par équipes formées.

Avis aux amateurs.

CHICONS

EXTRA FRAIS

DETAIL - GROS

Vente directe

de la ferme au particulier

CROMBEZ Daniel

36, rue de Névremont; FOSSES

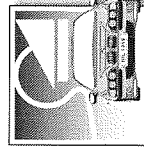
Tél. 71.14.42

Remise à domicile



Le check-up complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assurances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite



Jami sprl
bouchet

courtier d'assurances indépendant

A vos côtés en toute assurance



avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville
071/71 23 64

Remerciements

Je remercie toutes les personnes et amis pour la confiance témoignée en accordant leur suffrage, ce qui va me permettre de poursuivre le travail toujours attendu par les citoyens. Et en ma qualité de conseiller communal, je serai très attentif à tout ce qui me sera demandé, tenant compte de toutes vos remarques afin d'améliorer encore ce travail de chaque jour dans le service de l'environnement qui me sera confié. Les Fossois pourront ainsi vivre dans une entité propre.

Je tiens à marquer toute ma sympathie aux Fossois et les remercie encore une fois. J'en suis honoré et fier.

J. LALLEMAND.

Armistice

Le samedi 11 novembre est, comme on le sait, le jour anniversaire de l'Armistice de la guerre 14-18, auquel on associe également la fin de la seconde guerre.

Oublier, c'est abandonner
Oublier, c'est répudier.

En participant nombreux ce 11 novembre, nous rendons à nos défenseurs de 14-18 et 40-45 l'hommage qu'ils continuent à mériter ; nous serions indignes de leurs sacrifices et de leur héroïsme si, petit à petit, faiblissait l'ardeur de notre souvenir reconnaissant.

10 h : messe pour les victimes des deux guerres

11 h : Discours de M. Dufrasne à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Respectueux de nos traditions, un dépôt d'une gerbe aura lieu à la plaque commémorative à l'Hôtel de Ville, au monument Chabot et Roi Albert 1er : ensuite, nous nous rendrons en voiture au cimetière pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts des deux guerres.

Nous demandons de pavoiser vos fenêtres aux couleurs nationales et nous comptons sur votre présence à cette manifestation.

Le président : Freddy DUFRASNE

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE

2, rue de Maison, BAMBOIS

Tél. 71.20.77

OUVERT :

- Lundi, mercr., jeudi, vendr. : 13 à 19 h

- Samedi, de 9 à 19 h

- Dimanche et jours fêtés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi

Calendrier

Nous rappelons la réunion des présidents de toutes les sociétés fossoises le vendredi 3 novembre, à 19 h 30, au siège du S.I., place du Marché, afin d'établir le calendrier 2001 des manifestations.

RÉSIDENTE BENDRIC

MAISON DE REPOS
pour personnes âgées
à VITRIVAL

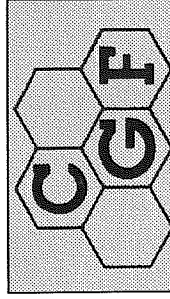
Rue de la Giloterie 9

Agréation P.A. 2013

Directrice-infirmière

Linda RUI

Tél. 071-71.22.42



CERAMIGRES 2000

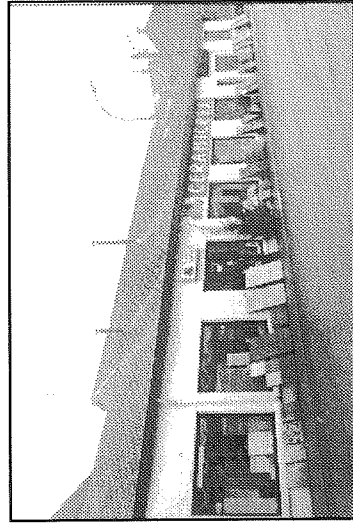
Importation directe
Vente aux particuliers
sans intermédiaire
*Profitez gratuitement
de notre
service Décoration*

Villeroy & Boch - Carabati, Welleraedt, Sialoton, Ostara, Esbo-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Avvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoë-Martux, Ragno, Cédri... Marbres et pierres naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



**Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE**

Jusqu'au 31 octobre Festival du carrelage allemand

Lots grès all. le m² 295,-

Grès ém. blanc le m² 295,-

Grès émaillé
Vill.-Boch 30/30 1er ch.
le m² 595,-

Grès émaillé
octog. + bouch.
le m² 595,-

Faïence
Vill.-B. 20/25 1er ch.
le m² 395,-

Grès Cérame
Vill.-Boch 30/30 1er
le m² 645,-

Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

Bebronae cantores

épate Orbey.

C'est avec un programme sélect, mignon par son chef Marc Buchet et longuement mis au point, que la chorale fosseise s'est présentée samedi soir devant un beau public en la vaste église d'Orbey. Et les choristes y ont reçu un accueil à la hauteur de leurs efforts.

Ils sont partis au petit matin en car. Voyage sans histoire, avec halte à Martelange, puis au Luxembourg (pour le café matinal) et enfin à Bac-carat (casse-croûte de midi). Nos Fossois arrivèrent aux Bruyères à 14 h 30, accueillis par l'échevin Louis Lamy, déjà sur place vendredi et son collègue en assurances Raymond le Jumelage. A 16 h, on faisait connaissance avec les choristes orbeiais dans une répétition des chants à exécuter en commun. Le dîner fut déjà fort animé, copieux et bien arrosé de vins d'Alsace.

La messe du soir finissait juste quand les choristes belges et français s'installaient dans le chœur, tandis que le public garnissait les bancs de la grande nef. Au nom du comité de jumelage, Jean Romain rappela les origines de cette union de nos deux communes, les efforts de la présidente Nelly Brogniez qui, malheureusement, n'a pu faire le voyage pour raison de santé, mais la chorale lui dédiait de tout cœur ce concert.

Il débutait par les dix chants de Bebronae, présentés alternativement par Br. Romain et Th. Lepinne ; le public

était conquis. Avec un solo de M.-Chr. Viaene évoquant les negros-spirituels, revenant ensuite à la chanson française, puis un enthousiaste Jericho. Puis, surprise, une adaptation du vieux chant de Bambois-Plage adaptée par notre chef en «Orbey-Plage» qui fut bissé par un public debout dans ses applaudissements.

Ce fut ensuite le tour de la chorale d'Orbey qui se disait plus modeste, mais offrit une très bonne présentation de chants connus comme Douce France. Les Fossois les rejoignirent alors pour trois chants en commun. Un beau succès pour lequel le maire, Jean Schuster, dit toute son admiration. Un maire bien entouré pour offrir ensuite à tous les choristes une cordiale réception en la salle de la Mairie : vin de qualité, gâteaux divers, ambiance chaleureuse de retrouvailles.

Pour certains, ce fut une nuit de repos. Pour d'autres une sortie fameuse : ils investirent l'auberge de Faudé prêt à fermer et y tinrent deux heures durant une ambiance du tonnerre !

Dimanche, la vaste salle des Bruyères fut comble de choristes et autres pour un dîner choucroute offert aux Fossois. Avec aussi l'ambiance que l'on devine suscitée par la reprise du chant «Orbey, village charmant », paraphrasé de nouveau à deux reprises par la table des jeunes voulant rappeler leur soirée (Faudé, Faudé, café accueillant, le local des plus résistants). Au dessert, on échangea des cadeaux : la chorale fosseise avait amené des magnums de bière Saint-Feuillien pour leurs collègues orbeiais dont le chef reçut une admi-

nable aquarelle de notre artiste Marcel Nulens (on y voit la chorale et plusieurs s'y reconurent). Marc, notre chef, reçut une provision de vins d'Alsace. Le tout dans l'enthousiasme que l'on devine.

Mais il fallait penser au retour. Après un digestif offert par Marcel Maire (et qu'Armand, insatiable, voulait garder pour lui), les adieux furent longs et répétés et on termina par « Ce n'est qu'un au revoir » profondément souhaité par tous, car cette rencontre fut une occasion supplémentaire de nouer des amitiés et des contacts bien agréables.

C'est cela, surtout, un jumelage. Grâces en soient rendues à Nelly qui peut voir là un beau couronnement de ses efforts.

Conseil des enfants

La Conseil communal des enfants n'est pas du folklore : nos jeunes prennent très au sérieux leur mission. Représentants de leurs écoles et par là de toute la jeune population de l'entité, ils relaient ainsi leurs desiderata, débattent des problèmes et en font part aux autorités communales pour décisions et réalisations. Comme des grands, ils font ainsi l'apprentissage de la démocratie, de la parole en public, du jugement réaliste des problèmes, de l'écoute des autres.

Rappelons que les adultes peuvent assister à ces réunions. Le prochain Conseil des Enfants aura lieu ce vendredi 27 octobre, à 18 h 30, en la salle de l'Hôtel de Ville. Ce sera d'abord la séance d'installation des nouveaux conseillers (5e prim. des 3 réseaux).

Fête de saint Feuillen

Un moine de Nivelles, qui écrivait vers 657, relate la fin de la vie de St Feuillen, depuis son départ pour la Gaule jusqu'à sa mort. C'est donc un témoin oculaire qui vécut de près les événements qu'il relate et J. Lecomte a fait de ce texte une étude, critique très fouillée. On peut donc dire avec certitude historique que St Feuillen fut tué avec 3 compagnons, dans la forêt de Seneffe, actuellement Le Rœux, le 31 octobre 655. Il avait quitté Nivelles et se rendait vraisemblablement, non pas vers Fosse, mais vers Péronne où se trouvait la tombe de son frère Fursy, puisqu'il avait pris la direction de la voie romaine Bavay-Cologne... Quoi qu'il en soit de ce détail, c'est donc le 31 octobre que l'on célèbre sa fête. Mais, pour des raisons pratiques, c'est le dernier dimanche d'octobre qui a été retenu pour cette célébration.

Notre saint patron y sera vénéré par la Confrérie qui porte son nom. Ils amèneront processionnellement le buste-reliquaire jusqu'à l'entrée du chœur puis assisteront à la grand-messe. Après l'office, ils se réuniront devant la Croix celtique offerte voici deux ans par un de leurs membres, pour une cérémonie : mot du président, intronisation d'un nouveau membre. Une petite surprise musicale agrémentera cette cérémonie à laquelle la population fosseise est évidemment invitée. Après quoi les autorités, les Confrères et leurs familles se retrouveront à Saint-Martin pour l'apéritif festif.

LOCATION
VENTE
ETAT DES LIEUX

BAUX
EXPERTISES
EVALUATIONS

Immobilier

A. LECHAT

Tél. : 071/71.21.91

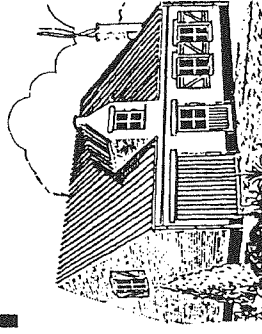
New MAM

Entreprises générales
de bâtiments

TRANSFORMATIONS - TOITURES
SANITAIRE - PLAFONNAGE
CARRELAGE - MENUISERIE

Construction traditionnelle
Gros oeuvre fermé - Clefs sur porte

Rue de l'abattoir
FOSSES-LA-VILLE
Tél. 071/71.21.91



AVANT PROJET
PERSONNALISÉ
ET DEVIS GRATUIT

Compte rendu d'audience

Ce vendredi 20 octobre a été examiné par la Chambre du Conseil du Tribunal de Première Instance de Namur, un dossier qui concernait tous les Fossois, ceux qui y résident, mais aussi d'autres, comme moi, Fossois d'origine ou Fossois de cœur, et d'autres personnes encore, victimes d'une bande bien connue qui sème la terreur depuis quelques années dans la région et ailleurs.

Une vingtaine de personnes ayant déposé plainte, sont convoquées par recommandé pour l'examen d'un dossier à charge Clemens-Miller-Quitin-Mathieu. Le dossier était à disposition au greffe pour être consulté, à partir du 17 octobre. Peu l'ont vu, faute de disponibilité ou pour d'autres raisons : désintérêt, découragement.

Le dossier comportait une douzaine d'affaires différentes concernant ces individus, au total une pile de papiers de ± 30 cm. Même si vous arrivez à vous libérer une heure ou deux les trois jours prévus, il est impossible de tout compiler. Personnellement, j'ai arrêté à 16 heures, à la fermeture du bureau. Une seule autre personne s'y était rendue, à ma connaissance.

Parmi ces affaires figurent les événements du 6 mai 2000 sur la place du Marché à Fosses. Dans ce dossier, une vingtaine de plaignants, des personnes que je reconnais, d'autres que je devine connaître par le prénom uniquement, probablement d'autres dont j'ignore le nom, mais que je connais de vue, et le Syndicat d'initiative de Fosses.

Dans cette affaire, sont impliqués Steve Clemens et Fabian Miller, tous deux domiciliés à Fosses à l'époque et en prévention préventive depuis début août et une troisième personne non identifiée. C'est tout ce que j'ai pu noter de concret à la lecture du dossier.

J'en viens à la séance du vendredi 20 octobre à 9 h 30. A l'entrée, je reconnais quelques figures, d'autres pas, au total 6 à 7 personnes attendent. Un pensionné folklorique sert de huissier pour vérifier notre identité et demander si on confirme notre volonté de se porter partie civile et, pour certains seulement, pour quel motif, comme si cela ne figurait pas dans le dossier.

Pendant ce temps, les avocats des accusés s'agitent, s'énervent sur ce pauvre huissier, qui n'en peut rien parce que les affaires ne passent pas dans l'ordre prévu. Mais déjà on se rend compte que les personnes qui ne sont pas là ou ne sont pas représentées, même si elles ont porté plainte et manifestent leur volonté de se porter partie civile lors de leur déposition, sont exclues de la suite des événements.

A 10 h 20, nous sommes invités à entrer dans la salle. Premier coup d'œil, une estrade où viendront 5 à 6 personnes ; j'identifierais par après le Juge et le Pro-

curateur du Roi ou son représentant. Eux ne se présentent pas et nous n'avons pas autorité pour leur demander de préciser leur identité. Ensuite le banc des accusés où viendront Fabian Miller et Steve Clemens, menottes aux poings. Juste derrière, le banc des avocats, un pour Miller, un pour Clemens, un pour Mathieu, absent, et que je ne connais pas. Ensuite, deux bancs, tassés les uns contre les autres dans le fond de la salle, pour les plaignants. Nous n'étions pas nombreux et n'avons pas tous pu nous asseoir ! Si tout le monde avait été là, on devait se tasser debout dans le fond de la salle. Je me suis assis personnellement sur le bout du banc des avocats pour laisser place derrière.

Ce que je présume être le Juge prend la parole ; son discours est confus. Il en oublie quelque peu la procédure à suivre pour introduire les inculpés. Il oublie ensuite de donner la parole au Procureur du Roi. Il avouera par après être « fatigué » d'une dure semaine (c'est le mot que j'utilise quand j'ai vu un verre de trop, mais je n'ai pas autorité pour lui faire passer un alcooltest ; ses rougeurs ont paru significatives à d'autres).

Vient le réquisitoire du Procureur du Roi, seul représentant valable d'un espoir de justice pour la population fossoise. Il témoigne du désarroi (définition d'un dico : se) de la population fossoise. C'est mon terme pour résumer ce qu'il a dit sur l'ambiance à Fosses, sur le ras-le-bol vis-à-vis des incidents dus à une même bande. Il fait part du « traumatisme » qui règne à Fosses (terme que j'utilise, sans vouloir reprendre ses propos, encore suivant un dico : événement à forte partie émotionnelle entraînant des troubles psychiques ou somatiques par suite d'incapacité à y répondre adéquatement sur-le-champ), sans parler des dégâts concrets, physiques ou matériels, auxquels il n'a pas été fait allusion. La liste était trop longue et supposée connue de toutes les personnes présentes. Concrètement, personne parmi les plaignants n'attend plus que le franc symbolique de dommage sachant que les accusés ne sont plus solvables, tout en vivant sur le compte de la société.

Avant de donner la parole aux plaignants, il est procédé à un contrôle des identités. Le représentant du Syndicat d'initiative est brutalement prié de quitter la salle, faute de pièce justificative de sa fonction. Le Syndicat d'initiative était convoqué ; on peut donc penser que son nom figurait dans le dossier, mais le juge n'a pas le temps de compiler une pile de papiers aussi importante.

Lors de mon intervention, j'essaie péniblement de faire comprendre que, de notoriété, la plupart des personnes présentes pouvaient témoigner de sa fon-

ction. Les mots viennent difficilement car j'ai du mal à contrôler mes nerfs dans ce contexte et je suis rapidement remis à ma place.

Interviennent ensuite les avocats de la Défense. Celui de Steve Clemens fait part de son repentir, de sa situation familiale, de son démenagement de Fosses vers Fleurus où l'attend une femme enceinte. Il précise qu'il ne fait pas partie de la famille Bogaert. Personnellement, je ne le connais pas ; il serait quand même le beau-frère de Fabian Miller et à Fosses, peu importent les liens de famille : on parle de la bande Miller-Bogaert.

L'avocat de Fabian Miller intervient alors en précisant qu'il n'agit pas seul, comme si on ne le savait pas et comme si c'était une circonstance atténuante. C'est là que l'on se rend compte qu'il n'est pas normal que comparaisse un Miller pour une série d'affaires sans que ne comparaisse l'ensemble de la bande pour bien d'autres affaires.

L'intervention pour Mathieu ne me laisse pas de souvenir, ne connaissant même pas l'inculpation et Quitin n'est apparemment pas représenté.

La séance se clôture vers 10 h 40. Il s'est donc passé en tout et pour tout vingt minutes. On sait juste que le Procureur du Roi a demandé le maintien en détention préventive. On nous annonce, si j'ai bien compris, que le Tribunal se prononcera en début d'après-midi. Personne ne sait si l'on peut revenir, ce qui de toute façon n'arrange personne, ni de quelle manière nous serions informés du verdict. Je fais donc appel au Procureur du Roi ou à son représentant, pour nous aider.

Non seulement, nous qui étions courageusement présents à l'audience, parce que beaucoup de personnes n'osent même pas porter plainte, crainte de représailles, mais aussi toutes les per-

sonnes concernées par les affaires à l'ordre du jour, qui n'ont pu venir, concernées par d'autres affaires qui auraient dû s'ajouter au dossier déjà copieux.

Il est facile de dire que tout Belge est censé connaître la loi, mais on ne nous l'apprend même pas à l'école. Une éducation civique serait plus utile qu'un cours de morale, laïque ou religieuse, mais de toute façon, seuls les professionnels en jouent allègrement. La convocation aurait pu préciser qu'il était possible de se faire représenter par procurateur. Elle aurait pu préciser qu'à défaut de se présenter, la plainte était annulée et que se constituer simplement partie civile n'était plus possible, même si la volonté en avait été signifiée dans le procès-verbal. La formule est : « Il vous est loisible d'être présent à la dite audience et de vous y constituer partie civile ». Définition de « loisible » : il est permis de... ou possible de... Personnellement, j'interprète de la façon suivante : « Si tu ne viens pas, ça m'arrange ».

Je fais donc appel au Procureur du Roi pour nous aider dans les démarches à effectuer pour que suite soit donnée à toutes les plaintes déposées ! Je fais appel à lui pour faire part à la population fossoise du suivi de l'affaire en cause et des autres. Je fais appel également aux autorités communales de Fosses, dont je regrette l'absence à l'audience, pour transmettre ce message et les messages de tous ceux qui voudraient bien faire suite au mien.

Ceux qui me connaissent peuvent toujours me contacter, les autres arriveront toujours bien à trouver mes coordonnées auprès de personnes qui me connaissent ou dans les endroits que je fréquente régulièrement à Fosses.

Avec mes amitiés à tous les Fossois concernés.

P. ROUARD.

La Journée « Place aux enfants »

Le samedi 21 octobre, une belle initiative du Centre culturel de Fosses a permis à une cinquantaine de jeunes enfants de Fosses de visiter différentes entreprises, dans le cadre de la journée « Place aux enfants ».

Il y avait au total 23 professionnels fossois qui ont ouvert leur atelier, leur ferme, leur bureau, afin de faire connaître à ces jeunes tous les aspects de leur profession.

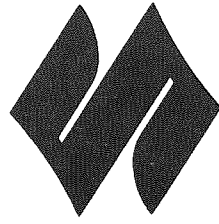
Dès 13 heures, les enfants se sont rassemblés à la Maison du Tourisme, place du Marché afin d'être répartis en une vingtaine de groupes, accompagnés de leurs « passe-murailles », leurs accompagnateurs adultes. Le principal animateur, Bernard Michel, a distribué les vignettes aux enfants. Ceux-ci purent ainsi visiter, par groupes et apprendre un tas de

choses. Ont ainsi ouvert leurs portes : Le Castel, le Centre floral, et D. Plevoets, les ateliers Genin (tondeuses et machines agricoles), les Ets Blondiaux, les céramistes Inghels et Malnoury, les architectes et géomètre Smoos, une graineterie de Vitival, la société Marpla à Sart-Eustache, les chauffagistes Tahir-Genard, la Justice de Paix, la Gendarmerie, la Police et le bureau du bourgmestre, l'imprimerie du Messager, les fermiers Baudouin et Philippe Janssens, De Vlieghere, la librairie Linard, la boulangerie Janssens, Debuissson (jardins).

Les enfants se sont alors retrouvés chez les pompiers où quelques démonstrations les ont émerveillés.

Tous se sont montrés satisfaits et cela aura peut-être suscité l'une ou l'autre vocation, qui sait ?

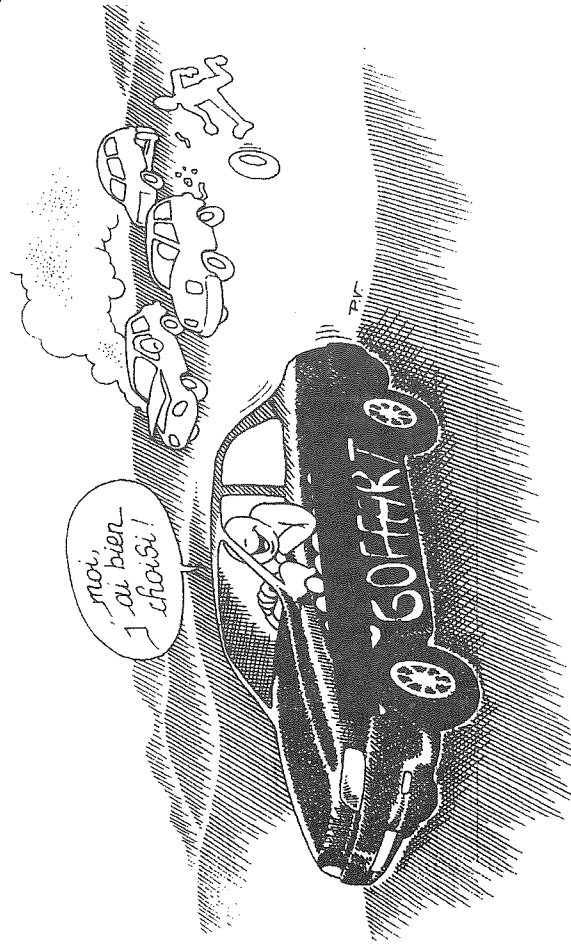




SUZUKI
THE BIG IDEA



HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!



GARAGE GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX
Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

Interventions des pompiers

Le 11 : appel des pompiers pour Mettet, un arbre menaçant de tomber sur les fils électriques.

Le 11 : appel des pompiers pour un arbre sur la chaussée de Charleroi, à Sart-Eustache.

Le 13 : pompiers pour nettoyage de la route, rue des Forges, suite à des travaux.

Le 14 : pompiers pour un nettoyage de route, rue Saint-Pierre à Vitrival (huile sur la route).

Le 15 : pompiers pour un feu dans un véhicule, rue du Bolla à Vitrival.

Le 15 : pompiers pour un nettoyage de la route d'Ermeton à St-Gérard : boue sur plusieurs kilomètres.

Le 16 : pompiers pour nettoyage de route à Floreffe (RN 90 vers Moustier), suite à un accident.

Le 19 : ambulance et pompiers suite à un accident route de Biesme à Mettet : une personne tuée sur place.

Le 19 : pompiers pour nettoyage de la route à Floreffe (mazout sur la chaussée).

Le 19 : pompiers pour nettoyage de route, rue Massaux à Floreffe.

Le 20 : pompiers pour nettoyages de route à Aisemont et rue d'Arsimont.

Le 21 : pompiers pour une pollution au mazout, rue du Bout 29 à Vitrival.

Le 22 : appel des pompiers, rue des Egalots pour un début d'incendie.

LE ROUX

VITRIVAL

S.P.B.L.
PIRET-DRICOT

TOITURES
ZINGUERIES
RAMONAGE
TRADITIONNEL
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
Fosses-la-Ville
Tél. 071/71.39.57

Bataillon d'Austerlitz

Le 1er Bataillon d'Austerlitz de Vitrival organise cette année son 23e voyage à Austerlitz, en République tchèque, du 1er au 5 décembre 2000.

A cette occasion, il organise le samedi 4 novembre, à la salle Patria, place J. Tousseul à Vitrival, une exposition les concernant, depuis sa fondation en 1978 jusqu'à ce jour.

Les personnes intéressées par ce voyage peuvent contacter M. Albert Jacqmart, rue G. Culot 2 à 5170 Les-ve, tél. et fax 081-43.43.80, ou M. Ernest Delobe, chaussée de Charleroi 649, 5020 Malonne, tél. 081-44.05.49.

Concours de belote

La Pelote Vitrivaloise organise le samedi 18 novembre, à partir de 19 h 30, un grand concours de belote dans les nouvelles installations longeant le ballodrome. Concours par équipes formées, inscriptions à partir de 19 h : 600 F par joueur. Le concours se joue en 6 tours.

Le Comité

Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël, organisé par le comité des Fêtes de Vitrival, aura lieu cette année les samedis 16 et dimanche 17 décembre, dès 14 h, sous chapiteau chauffé.

Appel aux artisans ; inscrivez-vous dès maintenant auprès de notre secrétaire Mlle Sabrina Marique, au 071-71.12.57.

A vendre **BLOCS A4**
± 150 feuilles. : 40 F ou 3 pour 100 F

Imprimerie Romain
Rue des Remparts - Fosses

Photo rétro

Cette vieille carte postale nous est proposée par un lecteur qui l'a retrouvée dans ses archives. Elle fut éditée lors de l'Exposition de Bruxelles de 1910 et nous montre comment on pouvait utiliser les récentes inventions de l'époque à des fins publicitaires. En effet, l'automobile venait de faire son apparition et la firme de cirage « Lion Noir » en avait fait une sorte de char qui devait attirer le regard du public venu à cette Exposition.

En dessous du texte lisible « Cirage Crème du Lion Noir » on peut lire,

Collision :

un motocycliste tué

Jeu de samedi, vers 16 heures 30, un accrochage a eu lieu, chaussée de Charleroi à Le Roux, entre une voiture et une moto, pilotée par Jean-Claude Serwy, âgé de 55 ans, de Gerpinnes.

Grièvement blessé, le motocycliste a été conduit par l'ambulance des pompiers de Fosses à l'hôpital civil de Charleroi. Il devait succomber à ses blessures.

La Gendarmerie et le parquet de Namur se sont rendus sur les lieux.

à la loupe : « à la cire imperméable sans acide ». Et le lion tient sous sa patte une boîte format géant, modèle des boîtes typiques de cirage que l'on utilisait des dizaines d'années durant et qui ont aujourd'hui disparu.

Il faut dire qu'à cette époque, la marche à pied nécessitait l'usage de souliers coûteux dont il était bon d'entretenir le cuir, souliers dont la vie était prolongée par de fréquents ressemelages.

Et le bonhomme, à droite, portant le chapeau boule et tenant un parapluie, est sans doute celui qui figure sur de nombreuses cartes postales éditées par Nels.

Testez votre orthographe

Après un court arrêt en raison de l'abondance des matières, nous reprenons cette chronique où chacun est un peu curieux de ses connaissances dans ce domaine si important de l'orthographe.

Comment écrivez-vous :

- a) huitre
- a) échalote
- a) vos desiderata
- a) égout
- a) pedigree
- a) accoustique
- a) il célébrera
- a) manigancer
- a) assieds-toi
- a) des ayant-droit
- b) huître
- b) échalote
- b) vos desideratas
- b) égout
- b) pédigrée
- b) acoustique
- b) il célébrera
- b) manigancer
- b) assieds-toi
- b) des ayants droit

Les bonnes réponses :

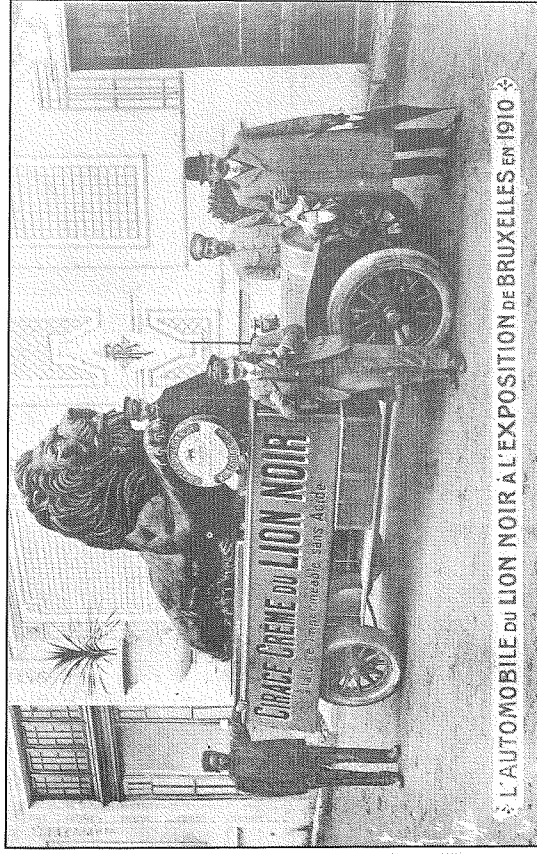
- b) huître : avec accent circonflexe
- b) échalote ne prend qu'un t (on voit souvent cette faute).
- a) vos desiderata : ce mot latin est le pluriel de desideratum ; il ne prend pas d'accents.
- a) égout (pas d'accent) ; vient du verbe égoutter (ne pas confondre avec goût).
- a) pedigree : est un mot anglais qui ne prend pas d'accent.
- b) acoustique : un seul c.
- b) célébrera : ne prend l'accent grave que devant une syllabe muette : il célèbre, il célébrera.
- a) manigancer : avec c et non s.
- a) assieds-toi : à l'imperatif, le verbe prend la forme de la première personne de l'indicatif présent.
- b) des ayants droit : seul « ayant » prend le pluriel et cette expression n'est pas reliée par un trait d'union (faute assez courante).

ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Philippe Ledoux
© 071/71.24.94

Rue H. Brosteaux 1, SART-SAINT-LAURENT



L'AUTOMOBILE DU LION NOIR À L'EXPOSITION DE BRUXELLES EN 1910